

Paris, le 24 janvier 2019

/ COMMUNIQUE DE PRESSE / COMMUNIQUE DE PRESSE /

Donner au Grand débat une perspective et des objectifs

Réunis le 23 janvier en Comité directeur, dont les présidents d'associations départementales de maires sont membres, les élus de l'AMF réaffirment que, face à la crise démocratique et sociale inédite que connaît notre pays, les maires de France prennent toute leur part dans le débat organisé par l'Etat dans les territoires, avec le sens de l'intérêt général et l'esprit de responsabilité qui les caractérisent.

Les maires le font en toute liberté et selon les modalités qu'ils jugent les plus appropriées : facilitateurs de l'organisation matérielle, contributeurs au débat. Cependant, ils ne sauraient porter la responsabilité des réponses qui seront présentées aux Français.

Les maires de France rappellent qu'ils sont à la disposition de leurs administrés pour faire remonter dans le cadre de ce grand débat l'ensemble des préoccupations et revendications exprimées. C'est l'essence même du mandat de maire.

L'AMF se réjouit que le président de la République, Emmanuel Macron et le gouvernement reconnaissent le rôle essentiel des maires et des communes dans le débat démocratique.

Pour que ce débat soit utile à la France, le président de la République et le gouvernement doivent lui donner une perspective et des objectifs afin de ne pas décevoir les espoirs qu'il suscite.

C'est pourquoi l'AMF, l'ADF et Régions de France, au sein de Territoires Unis, proposent qu'à l'issue du débat s'ouvre une véritable négociation au sein d'une conférence sociale et territoriale associant les partenaires sociaux et les représentants des collectivités territoriales. C'est dans ce cadre que pourront être partagées les attentes et les propositions formulées dans leur diversité par les Français.

Leurs préoccupations d'aujourd'hui rejoignent ce que l'AMF a exprimé de longue date.

L'AMF réitère sa demande, faite au gouvernement à l'issue de son dernier congrès, d'ouvrir une négociation sur l'ensemble des points contenus dans sa [résolution générale](#) et réaffirme sa disponibilité à l'égard du président de la République pour préparer cette conférence qu'elle appelle de ses vœux.

Contacts presse :

Marie-Hélène GALIN

Tél. 01 44 18 13 59

marie-helene.galin@amf.asso.fr

Thomas OBERLE

Tél. 01 44 18 51 91

thomas.oberle@amf.asso.fr



Servir le citoyen
et agir pour
la République

ON LE
FAIT !



LES MAIRES DE FRANCE

#MaCommuneJyTiens